Contrôle mensuel de la santé du pis

Les mamelles de toutes les vaches dont le lait est commercialisé doivent être contrôlées au moins une fois par mois à l'aide du test de Schalm. Le dénombrement ou la mesure permanente de la conductibilité du lait par quartier effectué par les fédérations d'élevage est aussi reconnu comme contrôle et les feuilles de résultats comme enregistrements. Si le nombre de cellules est supérieur à 150 000 ou si la conductibilité du lait d'un quartier s'écarte de plus de 50 % de la norme, il faut procéder au test de Schalm (OHyPL, art. 6). Ces enregistrements sont à conserver durant 3 ans.

Année	N° exploitation	Adresse de l'exploitation	Canton	Feuille

Nom ou numéro de la vache	Test de Schalm av-gauche ar-gauche / av-droit ar-droit / négatif (–) / légèrement positif (+) / positif (++, +++) / Exemple 1 2 0 8											
	Date											

Rindergesundheitsdienst RGD
Service Sanitaire Bovin SSB

Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Société des Vétérinaires Suisses

agridea

© AGRIDEA, 2013

Contrôle mensuel de la santé du pis *(suite)*

Nom ou numéro de la vache	Test de Schalm Date	av-gauche ar-gauche	av-droit ar-droit	négatif (–) légèrement positif (+) positif (++, +++)	Exemple 1 2 0 8

© AGRIDEA, 2013